

**PEINTRES AMATEURS FONSORBAIS**  
HOTEL DE VILLE 31470 FONSORBES

**FICHE ADHERENT SAISON 2018/2019**

ADULTE       ENFANT      Date de Naissance : .....

<i>NOM</i>		<i>PRENOM</i>	
<i>ADRESSE</i>			
<i>CODE POSTAL</i>		<i>VILLE</i>	
<i>E-MAIL</i>			

Dessin     Modelage     Fusing     Dessin et modelage (si places disponibles)

ENFANTS		ADULTES
Mercredi	<input type="checkbox"/> 14h00 – 16h00 Dessin / Modelage <input type="checkbox"/> 16h30 – 18h30 Dessin / Modelage	Mercredi
Jeudi	<input type="checkbox"/> 17h30 – 19h30 Dessin / Modelage	Jeudi
		Samedi

**Adhésion** .....  40 Euros ( Fonsorbais )     45 Euros ( Extérieurs )

**Cours** .....       Enfant : 150€ l'année pour 1 cours de 2h/semaine  
 Fusing : 150€ l'année pour 1 cours de 2h/semaine

Adulte : 195€ l'année pour 1

cours de 2h/semaine .....€

**Mode de règlement :** .....chèque(s)      **Total :** .....€

<b>POUR LES ENFANTS</b>
Personne à prévenir en cas de problème :      Nom et Prénom..... Tél.....      Portable.....
J'autorise les représentants de l'association des Peintres Amateurs Fonsorbais à appeler notre médecin traitant (à défaut le médecin de service) dans le cas où mon enfant présenterait des troubles pouvant nuire à sa santé. Médecin traitant ..... Téléphone.....
Je soussigné(e) ....., père, mère, responsable (1) de l'enfant..... accepte par la présente que les photos sur lesquelles figure mon enfant puissent être utilisées dans le cadre de la vie associative de Fonsorbais. Elles pourront être publiées dans les revues municipales ainsi que sur les écrits du PAF. En aucun cas, l'association ne cèdera les photos utilisées à des tiers.
Je soussigné(e) ....., père, mère, responsable (1) de l'enfant..... autorise/n'autorise pas mon enfant à quitter seul(e) le cours du PAF pour la saison 2017/2018. Adultes autorisés à récupérer l'enfant au local du PAF : .....
Le PAF décline toute responsabilité en dehors des horaires et lieux de cours.

1) Rayer la mention inutile

**Mention « Lu et approuvé » + Signature**

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au bureau de l'association.